

2008/449 - DELIBERATION DE FIN DE PROCEDURE - FOURNITURE DE BIBLIOTHEQUE POUR ARCHIVAGE, CONSERVATION, RESTAURATION, CONDITIONNEMENT (DIRECTION ACHATS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 juillet 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération du 19 novembre 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet.

Cette consultation comportait 3 lots. Le choix concernant les lots 1 et 3 est différé car les offres reçues, irrégulières ou irrecevables, ont dû être rejetées.

La Commission d'Appel d'Offres en date du 1^{er} juillet 2008 a statué ainsi :

Opération « Fourniture de bibliothèque pour Archivage, conservation, restauration, conditionnement » :

Lot n° 2 : « Boîtes en polypropylène » a été attribué à :

Titulaire du marché : **ARDENPLAST**, pour un montant annuel compris entre un minimum de 5 500 € HT et un maximum de 30 000 € HT.

Lots n° 1 et n° 3 : poursuite de la procédure dans le cadre de marchés négociés ».

Vu la délibération n° 2007-8502 du 19 novembre 2007 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Où l'avis de sa Commission Finances - Administration Générale - Fin de procédures des Marchés Publics ;

Vu l'amendement ci-après : « lire :

« lot n°2 : « boîtes en polypropylène a été attribué :

ARDENPLAST, pour un montant annuel compris entre un minimum de 5 500 € HT et un maximum de 30 000 € HT pour une durée de 1 an reconductible 3 fois. »

DELIBERE

L'amendement ci-dessus est approuvé.

M. le Maire est autorisé à signer :

- les marchés relatifs à l'opération « Fourniture de bibliothèque pour Archivage, conservation, restauration, conditionnement » suivants :

Lot n° 2 : « Boîtes en polypropylène » attribué à :

Titulaire du marché : ARDENPLAST, pour un montant annuel compris entre un minimum de 5 500 € HT et un maximum de 30 000 € HT pour une durée de 1 an reconductible 3 fois.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs aux prestations de déménagement pour l'ensemble des services de la Ville de Lyon, dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,

Pour, L'Adjoint délégué empêché,

Le Premier Adjoint,

JL TOURAINE